

**Corporation de l'École Polytechnique
de Montréal**

**États financiers
au 30 avril 2015**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4 - 5
Évolution des soldes de fonds	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Bilan	9
Notes complémentaires	10 - 32
Annexe	33



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal, qui comprennent le bilan au 30 avril 2015 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal au 30 avril 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*¹

Montréal
Le 24 septembre 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement							
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
			Entreprises auxiliaires (note 4)		Fins particulières			
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits								
Subventions du gouvernement du Québec	91 323	87 534			803	388	92 126	87 922
Subventions du gouvernement du Canada	5 170	4 652					5 170	4 652
Droits de scolarité	27 214	24 458					27 214	24 458
Cotisations des étudiants – CEPSUM	736	684			804	700	1 540	1 384
Ventes de produits et de services	1 368	1 345	1 423	1 327	4 249	3 442	7 040	6 114
Frais généraux de contrats de recherche	1 096	1 118			1 758	1 954	2 854	3 072
Produits nets de placements	250	359					250	359
Contributions de la Fondation de Polytechnique					307	410	307	410
Autres	94	64				185	94	249
	127 251	120 214	1 423	1 327	7 921	7 079	136 595	128 620
Charges								
Enseignement régulier	72 121	66 964					72 121	66 964
Recherche et enseignement	3 742	3 285			3 966	4 574	7 708	7 859
Bibliothèque	4 181	4 072					4 181	4 072
Informatique et audiovisuel	6 341	6 274					6 341	6 274
Administration générale	15 532	15 239					15 532	15 239
Ressources matérielles	15 982	15 072					15 982	15 072
Services à la collectivité	1 692	1 710			2 978	2 754	4 670	4 464
Placement étudiant	1 300	963					1 300	963
Services aux étudiants	2 209	2 037					2 209	2 037
Entreprises auxiliaires			1 294	1 343			1 294	1 343
Retraites anticipées	411	634					411	634
Ajustement pour avantages sociaux futurs	(2 595)	(4 286)					(2 595)	(4 286)
Contributions à la collectivité et aux projets de recherche	943	871			(943)	(871)		
	121 859	112 835	1 294	1 343	6 001	6 457	129 154	120 635
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	5 392	7 379	129	(16)	1 920	622	7 441	7 985

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions du gouvernement du Québec			5 987	6 638			98 113	94 560
Subventions du gouvernement du Canada							5 170	4 652
Droits de scolarité							27 214	24 458
Cotisations des étudiants – CEPSUM							1 540	1 384
Ventes de produits et de services							7 040	6 114
Frais généraux de contrats de recherche							2 854	3 072
Produits nets de placements							250	359
Contributions de la Fondation de Polytechnique	60	91					367	501
Apports								
Gouvernement du Québec								
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)	510	627	11 028	11 256			11 538	11 883
Autres	7 469	7 406	239	281			7 708	7 687
Gouvernement du Canada	26 672	24 991	5 233	5 806			31 905	30 797
Autres	23 959	22 938	1 366	1 436			25 325	24 374
Amortissement des produits reportés			45	45			45	45
Autres			103	99	15	18	212	366
	58 670	56 053	24 001	25 561	15	18	219 281	210 252
Charges								
Enseignement régulier							72 121	66 964
Recherche et enseignement	55 715	54 481					63 423	62 340
Bibliothèque							4 181	4 072
Informatique et audiovisuel							6 341	6 274
Administration générale							15 532	15 239
Ressources matérielles							15 982	15 072
Services à la collectivité	2 955	1 572					7 625	6 036
Placement étudiant							1 300	963
Services aux étudiants							2 209	2 037
Entreprises auxiliaires							1 294	1 343
Retraites anticipées							411	634
Avantages sociaux futurs							(2 595)	(4 286)
Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer			6 049	6 720			6 049	6 720
Amortissement des immobilisations corporelles			19 833	20 413			19 833	20 413
Amortissement des actifs incorporels			390	493			390	493
Autres			977	941			977	941
	58 670	56 053	27 249	28 567	–	–	215 073	205 255
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant participation aux résultats des filiales en propriété exclusive			(3 248)	(3 006)	15	18	4 208	4 997
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive (note 5)			(119)	(232)			(119)	(232)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	–	–	(3 367)	(3 238)	15	18	4 089	4 765

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement							
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
			Entreprises auxiliaires (note 4)		Fins particulières			
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début								
Soldes déjà établis	(102 297)	(93 703)	44	171	19 290	18 403	(82 963)	(75 129)
Modification comptable (note 2)	(1 014)	3 921					(1 014)	3 921
Soldes de fonds redressés	(103 311)	(89 782)	44	171	19 290	18 403	(83 977)	(71 208)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	5 392	7 379	129	(16)	1 920	622	7 441	7 985
Réévaluations et autres éléments	25 307	(17 417)					25 307	(17 417)
Affectation pour mise en place du plan stratégique		(650)				650		
	(72 612)	(100 470)	173	155	21 210	19 675	(51 229)	(80 640)
Virements interfonds (note 6)	(2 962)	(2 841)	(39)	(111)	(505)	(385)	(3 506)	(3 337)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(75 574)	(103 311)	134	44	20 705	19 290	(54 735)	(83 977)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début								
Soldes déjà établis			23 876	23 777	110	92	(58 977)	(51 260)
Modification comptable (note 2)							(1 014)	3 921
Soldes de fonds redressés	-	-	23 876	23 777	110	92	(59 991)	(47 339)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(3 367)	(3 238)	15	18	4 089	4 765
Réévaluations et autres éléments							25 307	(17 417)
	-	-	20 509	20 539	125	110	(30 595)	(59 991)
Virements interfonds (note 6)			3 506	3 337	-	-	-	-
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	-	-	24 015	23 876	125	110	(30 595)	(59 991)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	4 089	4 765
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 833	20 413
Amortissement des actifs incorporels	390	493
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(17 866)	(18 779)
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive	119	232
Variation nette des avantages sociaux futurs	(2 595)	(4 286)
Charge de désactualisation de l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire	68	65
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et d'autres éléments de fonctionnement à long terme (a)	(1 967)	1 979
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 071</u>	<u>4 882</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements dans des filiales en propriété exclusive	(456)	(400)
Acquisition d'immobilisations corporelles et dépôts pour l'acquisition	(18 242)	(17 217)
Acquisition d'actifs incorporels	(321)	(318)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(19 019)</u>	<u>(17 935)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(13 139)	(2 800)
Billets à payer	16 000	51 000
Remboursements de billets à payer	(16 167)	(48 021)
Remboursements d'obligations à payer	(137)	(137)
Subventions à recevoir à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	1 763	825
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	15 037	15 766
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>3 357</u>	<u>16 633</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(13 591)	3 580
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>26 030</u>	<u>22 450</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>12 439</u>	<u>26 030</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	18 853	25 992
Fonds de dépôt	38	38
Découvert bancaire	(6 452)	
	<u>12 439</u>	<u>26 030</u>

(a) Les autres éléments de fonctionnement à long terme comprennent les comptes clients et autres créances à long terme, les produits reportés à long terme ainsi que les apports reportés à long terme.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Bilan

au 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse		6 051	18 143	18 133		300	710	1 508	18 853	25 992
Fonds de dépôt	38	38							38	38
Comptes clients et autres créances (note 7)	4 192	4 054	4 149	4 104	37	152			8 378	8 310
Subventions à recevoir (note 8)	13 110	12 961	11 683	12 982	2 602	2 479			27 395	28 422
Frais payés d'avance	221	359			8	36			229	395
	17 561	23 463	33 975	35 219	2 647	2 967	710	1 508	54 893	63 157
Long terme										
Comptes clients et autres créances (note 7)	4 801	822							4 801	822
Subvention à recevoir du MEE SR					50 647	52 410			50 647	52 410
Placements dans des filiales en propriété exclusive (note 5)					1 579	1 242			1 579	1 242
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	2 814		9 954	8 902						
Immobilisations corporelles (note 9)					268 541	270 132			268 541	270 132
Actifs incorporels (note 10)					774	843			774	843
	25 176	24 285	43 929	44 121	324 188	327 594	710	1 508	381 235	388 606
PASSIF										
Court terme										
Découvert bancaire	6 452								6 452	
Emprunts bancaires (note 11)					22 561	35 700			22 561	35 700
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	19 039	18 581	3 052	3 263	5 523	4 061			27 614	25 905
Produits reportés (note 13)	403	1 206			45	45			448	1 251
Apports reportés (note 14)			40 877	40 858					40 877	40 858
Tranche des billets à payer échéant à moins de un an					33 215	16 167			33 215	16 167
	25 894	19 787	43 929	44 121	61 344	55 973	-	-	131 167	119 881
Long terme										
Produits reportés (note 13)						45				45
Apports reportés (note 14)					62 236	65 065	492	485	62 728	65 550
Dus interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement		6 556			12 675	1 433	93	913		
Obligations à payer (note 15)					2 338	2 475			2 338	2 475
Billets à payer (note 16)					159 112	176 327			159 112	176 327
Obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire (note 17)					2 468	2 400			2 468	2 400
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 18)	54 017	81 919							54 017	81 919
	79 911	108 262	43 929	44 121	300 173	303 718	585	1 398	411 830	448 597
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Non grevé d'affectations	(75 574)	(103 311)					125	110	(75 449)	(103 201)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 19)	20 839	19 334			7 462	7 517			28 301	26 851
Investi en immobilisations					16 553	16 359			16 553	16 359
	(54 735)	(83 977)	-	-	24 015	23 876	125	110	(30 595)	(59 991)
	25 176	24 285	43 929	44 121	324 188	327 594	710	1 508	381 235	388 606

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après l'« École ») a été constituée en vertu de la Loi sur la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au 1^{er} mai 2014, l'École a appliqué le chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* pour la comptabilisation des charges d'avantages sociaux futurs. Conformément aux dispositions transitoires, cette nouvelle norme, applicable aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, a été appliquée rétrospectivement. Antérieurement, l'École appliquait le chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ainsi, elle évaluait auparavant les obligations au titre des prestations constituées selon une évaluation établie aux fins de la comptabilisation conformément aux directives du chapitre 3461 et comptabilisait aux résultats les gains et pertes actuariels et le coût des services passés découlant des modifications apportées au régime de retraite et au régime d'avantages complémentaires de retraite selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite et le régime d'avantages complémentaires de retraite. La nouvelle norme élimine la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et pertes actuariels ainsi que celle du coût des services passés aux exercices futurs en exigeant leur comptabilisation immédiate à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct.

Cette modification comptable a entraîné une augmentation du passif au titre des avantages sociaux futurs et une diminution des soldes de fonds de 1 014 000 \$ au 30 avril 2014 (augmentation de 3 921 000 \$ au 1^{er} mai 2013), une diminution de la charge des avantages sociaux futurs et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice terminé le 30 avril 2014 de 12 482 000 \$ ainsi que la présentation des réévaluations et autres éléments à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Le montant de l'ajustement relatif aux exercices antérieurs aux exercices présentés de 3 921 000 \$ a été présenté en augmentation du solde d'ouverture du solde de fonds négatif de l'exercice terminé le 30 avril 2014.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers les placements dans ses filiales en propriété exclusive, Polyvalor, société en commandite et Presses internationales Polytechnique Inc. Des informations supplémentaires sont fournies à la note 5.

Les placements dans les filiales en propriété exclusive sont comptabilisés à la valeur de consolidation. De ce fait, les placements sont comptabilisés au coût, lequel est modifié pour tenir compte en premier lieu de la quote-part des résultats des filiales et, le cas échéant, de la quote-part des dividendes versés ou déclarés qui revient à l'École.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à la prestation de services, à l'administration ainsi qu'à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités liées à la recherche.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels, ainsi que leur financement.

Le fonds de souscription présente les actifs, les passifs, les produits et les charges des campagnes de souscription dont l'utilisation est habituellement déterminée par le donateur.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). En ce qui a trait aux actifs financiers, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 et 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations des terrains et services généraux	10 et 20 ans
	Durée du bail, maximum
Améliorations locatives	10 ans
Réacteur nucléaire	30 ans
Mobilier, équipement de bureau, équipement de communication multimédia et matériel roulant	5 ans
Autres équipements	15 ans
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	10 et 20 ans
Équipement informatique	3 ans
Documents de bibliothèque et réseau de télécommunications	10 ans
Droits d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ	17 ans
Logiciels	3 à 5 ans

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque l'École constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire

Afin de se conformer à la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'École devra procéder au démantèlement du réacteur nucléaire au cours de l'exercice se terminant en 2033. Afin de tenir compte des sorties de trésorerie estimatives nécessaires pour remplir les obligations découlant des plans de démantèlement du réacteur nucléaire acceptables en matière de protection de l'environnement, des obligations liées à la mise hors service sont enregistrées dans l'exercice où l'obligation naît et où il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation.

La meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction des obligations actuelles est le montant que l'École devrait raisonnablement payer pour éteindre ses obligations à la date de clôture ou pour les transférer à un tiers à cette même date. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans les immobilisations corporelles.

Le montant de l'obligation est revu à chaque date de clôture afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources à la suite des changements relatifs à l'échéancier du montant des flux de trésorerie non actualisés, à la législation, à la variation du taux d'actualisation utilisé ou à l'augmentation qui reflète le passage du temps. La charge de désactualisation est comptabilisée aux résultats au fur et à mesure. Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements (autres que la désactualisation) dans l'exercice considéré et est comptabilisé à l'état des résultats au poste Autres.

Les coûts liés aux obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés.

Conversion des devises

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des résultats dans le poste Autres.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'École constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'École comptabilise au bilan au poste Avantages sociaux futurs ses obligations découlant des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'École détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur les plus récentes évaluations actuarielles établies aux fins de la capitalisation, lesquelles correspondent à la date de fin d'exercice de l'École. Le coût total des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats sous le poste Ajustement pour avantages sociaux futurs. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

Constatation des produits

Apports

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, ainsi que les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Autres sources de produits

Pour les autres sources de produits, ils sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En fonction des spécificités des autres sources de produits, les principes suivants sont appliqués :

– Droits de scolarité et cotisations des étudiants – CEPSUM :

Les droits de scolarité et cotisations des étudiants – CEPSUM sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues de ces droits et cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice subséquent à la date des états financiers sont présentées comme produits reportés;

– Ventes de produits et de services :

Les ventes de produits et de services sont constituées de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatés uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés;

– Frais généraux de contrats de recherche :

Les frais généraux de contrats de recherche sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils représentent la contribution des tierces parties aux frais indirects pour les activités des programmes de recherche qu'ils financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices subséquents est présentée comme produits reportés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans le fonds approprié selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements proviennent des intérêts générés par l'encaisse et du fonds de dépôt. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits nets de placements sont tous non grevés d'affectations d'origine externe. Ils sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements du fonds de fonctionnement.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'École peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps, sans pénalité.

4 - ENTREPRISES AUXILIAIRES

	2015		
	Service de reprographie	Stationnements	Total
	\$	\$	\$
Solde de fonds au début	(10)	54	44
Produits	678	745	1 423
Charges	574	720	1 294
Excédent des produits par rapport aux charges	104	25	129
Virements interfonds	(25)	(14)	(39)
Solde de fonds à la fin	69	65	134
	2014		
	Service de reprographie	Stationnements	Total
	\$	\$	\$
Solde de fonds au début	50	121	171
Produits	614	713	1 327
Charges	674	669	1 343
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(60)	44	(16)
Virements interfonds	(10)	(111)	(111)
Solde de fonds à la fin	69	65	134

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

5 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

La variation du solde des placements dans des filiales en propriété exclusive s'établit comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Presses internationales Polytechnique Inc.	817	806
Polyvalor, société en commandite	<u>762</u>	<u>436</u>
	<u><u>1 579</u></u>	<u><u>1 242</u></u>

Presses internationales Polytechnique Inc.

La société Presses internationales Polytechnique Inc. exerce ses activités dans les domaines de l'édition et de la commercialisation de revues et de livres et a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) le 1^{er} juin 2005. À cette date, l'École a procédé au transfert, en faveur de cette nouvelle société, de tous les éléments d'actif et de passif de la division Presses internationales Polytechnique Inc., à l'exception du dû à l'École, en contrepartie de 339 266 actions de catégorie « A » de la nouvelle société, pour un montant de 339 266 \$.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Solde au début	806	785
Participation aux résultats de la filiale	<u>11</u>	<u>21</u>
Solde à la fin	<u><u>817</u></u>	<u><u>806</u></u>

Polyvalor, société en commandite

Polyvalor, société en commandite exerce ses activités dans les domaines de la valorisation et de la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs de l'École. De plus, elle a comme mission d'investir dans des projets prometteurs en vue d'en favoriser la maturité économique. Cette filiale a été formée le 18 décembre 1997 en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. À cette date, l'École a transféré à Polyvalor, société en commandite tous ses droits et brevets et toutes ses licences, formules, technologies, inventions et autres propriétés intellectuelles, commerciales ou commercialisables, le savoir-faire lié à ce qui précède et ses droits dans les projets issus des travaux de professeurs, d'étudiants et de chercheurs ainsi que toute participation sous forme de capital-actions ou autre qu'elle détient dans des entreprises.

La contrepartie reçue par l'École lors du transfert des éléments d'actif mentionnés ci-dessus représente 25 000 parts de catégorie « A », d'une valeur globale de 2 500 000 \$, et 32 500 parts de catégorie « C », d'une valeur globale de 2 050 000 \$. L'investissement initial a été de 438 000 \$.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

5 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Solde au début	436	289
Participation aux résultats de la filiale	(130)	(253)
Souscription au cours de l'exercice	456	400
Solde à la fin	<u>762</u>	<u>436</u>

Autres informations sur les filiales en propriété exclusive

Les états financiers des deux filiales de l'École sont disponibles sur demande. Il n'existe pas de différence significative dans les méthodes comptables de l'École par rapport à celles de ses filiales.

Aucun autre événement que ce qui est décrit ci-dessus ayant un impact significatif sur les états financiers de l'École n'est survenu entre la date de fin d'exercice de l'École et celle des filiales. Les états financiers condensés de Presses internationales Polytechnique Inc. et de Polyvalor, société en commandite, respectivement aux 30 avril 2015 et 2014, aux 30 juin 2015 et 2014 et pour les exercices terminés à ces dates sont les suivants :

	Presses internationales Polytechnique Inc.		Polyvalor, société en commandite	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$	\$	\$
Situation financière				
Actif	<u>895</u>	<u>908</u>	<u>3 350</u>	<u>2 759</u>
Passif	<u>78</u>	<u>102</u>	<u>2 588</u>	<u>2 323</u>
Capital et surplus				
Capital			6 464	6 008
Surplus (déficit)	<u>817</u>	<u>806</u>	<u>(5 702)</u>	<u>(5 572)</u>
Capital et surplus	<u>817</u>	<u>806</u>	<u>762</u>	<u>436</u>
	<u>895</u>	<u>908</u>	<u>3 350</u>	<u>2 759</u>
Résultats				
Produits	966	1 036	1 222	884
Charges	955	1 015	1 313	1 147
Bénéfice net (perte nette)	11	21	(91)	(263)
Autres éléments			(39)	10
Surplus (déficit) au début	<u>806</u>	<u>785</u>	<u>(5 572)</u>	<u>(5 319)</u>
Surplus (déficit) à la fin	<u>817</u>	<u>806</u>	<u>(5 702)</u>	<u>(5 572)</u>

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

5 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

	Presses internationales Polytechnique Inc.		Polyvalor, société en commandite	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>109</u>	<u>115</u>	<u>(199)</u>	<u>(301)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(109)</u>	<u>(115)</u>	<u>156</u>	<u>(39)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>379</u>	<u>-</u>

6 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Sommes liées aux acquisitions d'immobilisations non financées par une autre source et prises en charge par le fonds de fonctionnement	2 006	1 837
Sommes pour assurer le financement du programme de rénovations majeures (PSRV2)		500
Sommes pour assurer le financement de projets majeurs d'agrandissement	1 000	
Contribution visant le financement des acquisitions d'immobilisations par le fonds de fonctionnement	500	1 000
	<u>3 506</u>	<u>3 337</u>

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

7 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

				2015	2014
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobili- sations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
MEESR (a)	4 801			4 801	1 708
Droits de scolarité (b)	1 165			1 165	933
Comptes clients (c)	746	4 149		4 895	4 649
Autres	2 281		37	2 318	1 842
MEESR présenté à long terme (a)	(4 801)			(4 801)	(822)
	<u>4 192</u>	<u>4 149</u>	<u>37</u>	<u>8 378</u>	<u>8 310</u>

- (a) Les sommes à recevoir du MEESR correspondent aux montants liés aux ajustements de clientèle. Aux 30 avril 2015 et 2014, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle des exercices antérieurs est supérieure au montant versé par le MEESR à cette fin et, par conséquent, ces sommes excédentaires sont à recevoir. Dans le cas contraire, un montant serait présenté dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement comme somme à payer au MEESR.
- (b) Au 30 avril 2015, la valeur comptable brute des droits de scolarité dépréciés à recevoir totalise 875 000 \$ (533 000 \$ au 30 avril 2014). Ces droits de scolarité sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 316 800 \$ (230 000 \$ au 30 avril 2014).
- (c) Au 30 avril 2015, aucun compte client n'est déprécié (aucun au 30 avril 2014). Aucune perte de valeur afférente aux comptes clients ni de reprise de valeur comptabilisée antérieurement n'ont été comptabilisées pour l'exercice (aucune pour l'exercice terminé le 30 avril 2014).

8 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

				2015	2014
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobili- sations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
De source provinciale					
MEESR (a)	13 110		2 602	15 712	15 440
Autres		2 915		2 915	1 736
De source fédérale		8 756		8 756	11 034
Autres		12		12	212
	<u>13 110</u>	<u>11 683</u>	<u>2 602</u>	<u>27 395</u>	<u>28 422</u>

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

8 - SUBVENTIONS À RECEVOIR (suite)

- (a) Au 30 avril 2015, le solde des subventions à recevoir par le fonds de fonctionnement comprend un montant de 7 453 000 \$ (7 457 000 \$ au 30 avril 2014) correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé à cette date.

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	9 856		9 856	9 856
Améliorations des terrains et services généraux	4 746	2 213	2 533	2 771
Bâtiments	181 216	56 384	124 832	128 299
Améliorations majeures aux bâtiments	97 845	28 523	69 322	64 824
Améliorations locatives	1 465	278	1 187	74
Réacteur nucléaire	1 800	780	1 020	1 080
Équipement informatique	3 005	1 634	1 371	1 714
Équipement de communication multimédia	925	558	367	408
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	96 171	46 684	49 487	51 720
Réseau de télécommunications	6 887	5 335	1 552	1 379
Mobilier et équipement de bureau	2 357	1 306	1 051	1 199
Autres équipements	7 976	4 129	3 847	4 055
Documents de bibliothèque	1 395	1 100	295	462
Matériel roulant	383	200	183	223
Dépôt pour des acquisitions	319		319	867
Projets en cours	1 319		1 319	1 201
	417 665	149 124	268 541	270 132

10 - ACTIFS INCORPORELS

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Droits d'utilisation du réseau de télécommunications géré par RISQ	895	593	302	351
Logiciels	950	478	472	492
	1 845	1 071	774	843

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

11 - EMPRUNTS BANCAIRES

En vertu d'une entente intervenue en novembre 2004, l'École dispose d'une ouverture de crédit d'un montant maximum autorisé de 40 000 000 \$ contractée auprès de la Caisse centrale Desjardins et portant intérêt au taux de 1,11 % (1,36 % en 2014). Selon une entente avec le MEESR, le maximum autorisé est déterminé annuellement à partir d'un budget de caisse approuvé par la direction. Au 30 avril 2015, la portion utilisée de l'ouverture de crédit totalise 21 300 000 \$ (35 700 000 \$ en 2014) sous forme d'acceptations bancaires. L'ouverture de crédit est sans échéance et remboursable sur demande.

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum de 12 509 469 \$ contractée auprès de Financement-Québec, qui porte intérêt au taux moyen des acceptations bancaires CDOR majoré de 0,3 % (1,291 %). Au 30 avril 2015, la portion utilisée de la marge de crédit totalise 1 261 000 \$ (aucun solde utilisé en 2014).

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015			2014
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobili- sations	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 866	1 856	5 477	12 199
Salaires et charges sociales à payer	11 188	1 196	46	12 430
MEESR	2 544			2 544
Dû à Presses internationales Polytechnique Inc.	441			441
	19 039	3 052	5 523	27 614
				332
				25 905

Les sommes à remettre à l'État totalisent 1 766 600 \$ au 30 avril 2015 (1 745 500 \$ au 30 avril 2014).

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

13 - PRODUITS REPORTÉS

	2015		2014
	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Droits de scolarité	403		426
Programme des coûts indirects perçus par anticipation			780
Gain sur le transfert d'éléments d'actif à Polyvalor, société en commandite		45	90
Portion présentée à long terme			(45)
	403	45	1 251

14 - APPORTS REPORTÉS

	2015		2014
	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	40 858	65 065	105 289
Montants constatés aux résultats			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels		(17 866)	(18 779)
Produits de recherche	(58 610)		(55 962)
Montants encaissés au cours de l'exercice			
Projets de recherche	58 629		59 609
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		15 037	15 766
Solde à la fin	40 877	62 236	103 113

Les apports reportés dans le fonds avec restrictions représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du prochain exercice.

Les apports reportés dans le fonds de souscription représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

14 - APPORTS REPORTÉS (suite)

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations sont afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels et comprennent le solde non amorti d'apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Afférents à l'acquisition d'immobilisations corporelles		
Améliorations des terrains et services généraux	11	12
Bâtiments	21 800	22 234
Améliorations majeures aux bâtiments	11 753	12 166
Améliorations locatives	11	49
Équipement informatique	446	566
Équipement de communication multimédia	33	77
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	25 906	27 328
Réseau de télécommunications	197	308
Mobilier et équipement de bureau	123	213
Autres équipements	1 733	1 910
Documents de bibliothèque	11	18
Matériel roulant	34	5
	<u>62 058</u>	<u>64 886</u>
Afférents à l'acquisition d'actifs incorporels		
Logiciels	178	179
	<u>62 236</u>	<u>65 065</u>

15 - OBLIGATIONS À PAYER

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Série 5C, 4,35 %, échéant le 13 avril 2017	3 434	3 434
Fonds d'amortissement	1 096	959
	<u>2 338</u>	<u>2 475</u>

Les obligations sont garanties, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec. Les versements de capital sur les obligations au cours des prochains exercices s'élèvent à 2 338 000 \$ en 2017.

Les versements à effectuer au fonds d'amortissement pour les deux prochains exercices sont subventionnés par le gouvernement du Québec à 137 000 \$ annuellement en 2016 et 2017.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

16 - BILLETS À PAYER

Le poste Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer à l'état des résultats se détaille comme suit entre les emprunts à court terme et les emprunts à long terme :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Intérêts sur les passifs à court terme	247	329
Intérêts sur les passifs à long terme	<u>5 802</u>	<u>6 391</u>
	<u>6 049</u>	<u>6 720</u>
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Billet à payer, 4,742 %, remboursable par un versement final de 21 691 000 \$ en décembre 2015	21 691	23 170
Billet à payer, 3,835 %, remboursable par versements annuels de 1 437 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 9 343 000 \$ en décembre 2016	10 780	12 217
Billet à payer, 2,763 %, remboursable par versements annuels de 588 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 8 531 000 \$ en décembre 2016	9 119	9 707
Billet à payer, 1,435 %, remboursable par versements annuels de 1 244 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 19 012 000 \$ en décembre 2016	20 256	21 500
Billet à payer, 2,472 %, remboursable par versements annuels de 480 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 9 600 000 \$ en décembre 2017	10 560	11 040
Billet à payer, 2,472 %, remboursable par versements annuels de 1 432 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 18 840 000 \$ en décembre 2017	21 704	23 136
Billet à payer, 2,398 %, remboursable par versements annuels de 1 467 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 22 165 000 \$ en mai 2019	28 033	29 500
Billet à payer, 2,489 %, remboursable par versements annuels de 3 603 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 27 382 000 \$ en décembre 2019	41 794	45 397
Billet à payer, 3,511 %, remboursable par versements annuels de 203 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 346 000 \$ en mars 2034	4 000	

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

16 - BILLETS À PAYER (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Billet à payer, 4,94 %, remboursable par versements annuels de 590 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 180 000 \$ en juin 2034	12 390	12 980
Billet à payer, 3,536 %, remboursable par versements annuels de 480 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 2 880 000 \$ en juin 2034	12 000	
Billet à payer, 3,153 %		3 847
	192 327	192 494
Tranche échéant à moins de un an	33 215	16 167
	159 112	176 327

Les billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec.

Les versements sur les billets à payer au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
2016	33 215 000
2017	45 141 000
2018	34 783 000
2019	6 343 000
2020	50 820 000
Exercices subséquents	22 025 000

17 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE DU RÉACTEUR NUCLÉAIRE

Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future et du moment du décaissement des dépenses réelles. Ainsi, le taux utilisé pour déterminer la valeur future est de 2 %. Le taux d'intérêt sans risque et le taux d'ajustement en fonction de la qualité du crédit sont également établis selon l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et prévue, et du moment du décaissement des dépenses réelles. Ainsi, l'École a actualisé les coûts liés au démantèlement du réacteur nucléaire en utilisant un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de 5 %. Dans le calcul des obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2015, le montant total estimé des mouvements de trésorerie est de 3 260 000 \$ et l'échéancier prévu du paiement des mouvements de trésorerie est l'exercice se terminant le 30 avril 2033.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

17 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE DU RÉACTEUR NUCLÉAIRE (suite)

La charge de désactualisation de l'obligation de l'exercice est de 68 000 \$ (65 000 \$ en 2014). Au cours de l'exercice, aucun paiement n'a été fait au titre des obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire (aucun paiement au 30 avril 2014). L'École a estimé à 30 ans la durée de vie utile du réacteur nucléaire.

L'École est tenue d'émettre une lettre de garantie en faveur de la Commission canadienne de sûreté nucléaire à titre de garantie pour les débours futurs liés aux dépenses de démantèlement. Ainsi, une lettre de garantie de 800 000 \$ a été émise par la banque en faveur de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Cette lettre de garantie échoit en mars 2016.

18 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'École offre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes d'avantages sociaux aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2013.

Régime de retraite à prestations définies

L'École offre un régime à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite. Le régime de retraite à prestations définies est fondé sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière.

La situation de capitalisation du régime de retraite s'établit comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	493 086	472 686
Juste valeur des actifs du régime	445 200	396 724
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<u>47 886</u>	<u>75 962</u>

Régime d'avantages complémentaires de retraite

L'École offre également un régime d'avantages complémentaires de retraite qui consiste en de l'assurance vie de base viagère et obligatoire, de l'assurance vie facultative cessant à 65 ans, de l'assurance maladie cessant à 65 ans et obligatoire et de l'assurance accident viagère et facultative.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

18 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation du régime d'avantages complémentaires de retraite s'établit comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies et déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<u>6 131</u>	<u>5 957</u>

Sommaire des avantages sociaux futurs

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Situation de capitalisation		
Obligations au titre des prestations définies	499 217	478 643
Juste valeur des actifs du régime	445 200	396 724
Déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	<u>54 017</u>	<u>81 919</u>

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Charge nette au titre d'avantages sociaux futurs		
Régime de retraite à prestations définies	12 745	12 189
Régime d'avantages complémentaires de retraite	667	615
	<u>13 412</u>	<u>12 804</u>

19 - SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fluctuations futures du régime de retraite	6 000	6 000
Maintien des infrastructures de recherche	660	660
Activités internes liées à la recherche et aux laboratoires	8 618	7 573
Fonds d'éducation pour la formation continue et cours sur mesure	315	965
Fonds d'appui à l'enseignement	156	146
Activités internes liées à la collectivité	3 001	1 926
Activités internes liées aux services aux étudiants	490	614
Réserve spéciale pour projets d'immobilisations	458	377
Remplacement d'immobilisations	142	164
Mise en place du plan stratégique	865	865
Entreprises auxiliaires	134	44
	<u>20 839</u>	<u>19 334</u>

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

19 - SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
Placement dans Polyvalor, société en commandite	762	436
Placement dans les Presses internationales Polytechnique Inc.	817	806
Projets majeurs d'investissements	965	(80)
Remplacement du progiciel de gestion académique	4 418	5 855
Projet PSRv2	500	500
	<u>7 462</u>	<u>7 517</u>
	<u>28 301</u>	<u>26 851</u>

20 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Presses internationales Polytechnique Inc.

Presses internationales Polytechnique Inc. est une filiale en propriété exclusive de l'École (se référer à la note 5). Les opérations courantes suivantes ont eu lieu entre l'École et Presses internationales Polytechnique Inc. :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Produits		
Service de reprographie (a)	143	142
Honoraires de gestion (a)	67	91
Charges		
Achats de services de reprographie	-	20

(a) Les produits de service de reprographie et les honoraires de gestion sont présentés aux résultats sous la rubrique Ventes de produits et de services.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

20 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Fondation de Polytechnique

La Fondation de Polytechnique, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de contribuer à l'essor de l'École, de ses étudiants et de son personnel par l'intermédiaire de programmes de bourses, d'octrois et de subventions. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'École exerce une influence notable sur la Fondation de Polytechnique, étant donné qu'elle a le pouvoir de nommer trois des douze membres du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2015, l'École s'est engagée à verser un montant de 450 000 \$ (450 000 \$ a été versé en 2014) à la Fondation de Polytechnique relativement à la Grande Campagne.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2015, l'École a reçu un montant de 339 000 \$ (533 000 \$ en 2014) de la Fondation de Polytechnique à titre de contributions pour différentes activités.

21 - ENGAGEMENTS

Au 30 avril 2015, l'École s'est engagée par rapport à des commandes non exécutées d'achat de biens et de services totalisant 14 108 000 \$, ainsi que pour l'aide financière totalisant 4 372 000 \$. Ces montants seront à payer au cours du prochain exercice.

De plus, le fonds de fonctionnement s'est engagé à verser une somme de 24 665 000 \$ au fonds d'immobilisations pour le financement d'immobilisations. Au 30 avril 2015, cette somme est principalement composée du coût de certains bâtiments utilisés pour des activités de recherche et d'enseignement depuis quelques années, et aucun calendrier de prise en charge de cette somme par le fonds de fonctionnement n'est prévu.

22 - ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2006, l'École a déposé une réclamation de 12 000 000 \$ auprès de trois entreprises relativement à la construction du Laboratoire Hydro-Québec; laquelle a été amendée ultérieurement à 13 000 000 \$. Les 29 septembre et 10 octobre 2006, deux des trois entreprises visées ont déposé une demande reconventionnelle par laquelle elles nient toute responsabilité et réclament respectivement 1 000 000 \$ et 3 000 000 \$ à l'École. Un procès a été fixé en septembre 2018. La direction est d'avis que les deux réclamations des fournisseurs sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

23 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'École est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et à une partie des comptes clients est considéré comme négligeable puisque ces derniers concernent des sommes à recevoir des gouvernements.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse et au fonds de dépôt est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation de crédit est de bonne qualité.

Risque de marché

– Risque de taux d'intérêt :

Le fonds de dépôt, les emprunts bancaires, les obligations à payer et les billets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque lié aux obligations à payer et aux billets à payer est compensé par le fait que ces dettes sont subventionnées par le gouvernement du Québec;

– Risque de change :

Le risque de change découle de certaines ventes de produits et services et des achats libellés dans une monnaie étrangère. L'École est exposée au risque de change en raison des comptes clients et autres créances et des comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains et en euros. Les actifs et les passifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	2015		2014	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
	\$	\$	\$	\$
Dollars américains	260 637	249 477	152 474	130 202
Euros	109 716	47 898	105 767	38 938

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2015

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

23 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'École, totalisant 109 577 000 \$ (115 404 000 \$ au 30 avril 2014), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

24 - ENTENTE ENTRE L'ÉCOLE ET LE RÉGIME DE RETRAITE

Le 8 février 2006, le conseil d'administration de l'École a entériné une résolution adoptant l'entente intervenue entre l'École et les participants du régime de retraite en vue de permettre à l'École de recouvrer en partie, à même les surplus futurs, les cotisations d'équilibre versées à compter du 1^{er} janvier 2005 (la fin d'exercice du régime de retraite étant le 31 décembre) pour amortir les déficits selon l'approche de solvabilité, ces cotisations ayant été déterminées dans les évaluations actuarielles du régime de retraite à compter du 31 décembre 2004. L'employeur a versé lesdites cotisations d'équilibre en 2005 et en 2006 pour un total de 6 474 000 \$; elles ont cessé à compter du 1^{er} janvier 2007. Selon les termes de l'entente, le montant pouvant être recouvré par l'employeur est de 10 420 000 \$ au 31 décembre 2014.

25 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Annexe

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

(en milliers de dollars)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
SERVICES AUX ÉTUDIANTS		
Fonds de fonctionnement – fonds non grevé d'affectations		
Produits – subventions du gouvernement du Québec	447	436
Produits – cotisations des étudiants – CEPSUM	<u>736</u>	<u>684</u>
	<u>1 183</u>	<u>1 120</u>
	-----	-----
Charges – dépenses de fonctionnement	1 473	1 353
Charges – remises au CEPSUM	<u>736</u>	<u>684</u>
	<u>2 209</u>	<u>2 037</u>
	-----	-----
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(1 026)</u>	<u>(917)</u>
	=====	=====
Fonds de fonctionnement – fonds grevé d'affectations d'origine interne		
Produits – cotisations des étudiants	804	700
Charges – dépenses de fonctionnement	<u>919</u>	<u>651</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(115)</u>	<u>49</u>
	=====	=====
Sommaire		
Total des produits	1 987	1 820
Total des charges	<u>3 128</u>	<u>2 688</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(1 141)</u>	<u>(868)</u>
	=====	=====